

**BARÈME DES HONORAIRES PERÇUS
PAR L'AGENCE SUR LES VENTES AU 1^{ER} JANVIER 2019**

MAISONS, APPARTEMENTS DANS L'ANCIEN :

6% T.T.C sur le prix de vente, avec un minimum de 8 000 € TTC

MAISONS, APPARTEMENTS DANS LE NEUF :

6 % T.T.C sur le prix de vente T.T.C
Défiscalisation immobilière : 7% HT / HT

LOCAUX COMMERCIAUX, BIENS D'EXCEPTION ET TERRAINS :

10 % T.T.C sur le prix de vente

Nos commissions s'entendent charge vendeur (hors mandat de recherche).

TVA : 20 % (taux applicable au 1^{er} janvier 2019)

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds, en dehors de nos honoraires.

BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION AU 1ER JANVIER 2019

HONORAIRES DE LOCATION

		A la charge du propriétaire (TTC)	A la charge du locataire (TTC)
HABITATION Prix / m ² surface habitable <small>Selon article 5 de la loi du 6 juillet 1989</small>	Visite, constitution du dossier et rédaction du bail		
	Zone tendue	10,00 €	10,00 €
	Zone non-tendue	8,00 €	8,00 €
	Dépôt de Garantie*		1 mois de loyer HC (vide) 2 mois de loyer HC (meublé)
	Etablissement d'un état des lieux (entrée et sortie)	3,00 €	3,00 €
GARAGE / PARKING	Constitution dossier	100,00 €	100,00 €
	Rédaction du bail	100,00 €	100,00 €
	Dépôt de Garantie*		15,00 € 1 clé 60,00 € 1 bip
LOCAL COMMERCIAL	Rédaction du bail		1 mois de loyer HC + TVA 20% (état des lieux inclus)
	Dépôt de Garantie*		2 mois de loyer HC TVA20%

*Les dépôts de garantie sont conservés par l'agence.

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

		A la charge du propriétaire	A la charge du locataire
Honoraires de gestion courante	Habitation nue	7% HT des montants encaissés soit	
	Garages / Parkings	8,40% TTC	
	Habitation meublée	10% HT des montants encaissés soit	
	Locaux commerciaux et professionnels	12% TTC	

En fonction du nombre de lots, les honoraires sont tarifés sur devis

AUTRES FRAIS DE GESTION

	A la charge du propriétaire (TTC)	A la charge du locataire (TTC)
Renouvellement ou avenant au bail	120,00 € à la charge du demandeur	
Gestion des travaux au-delà de 500 € devisé	240,00 €	
Aide à la déclaration de revenus fonciers	50,00 €	
Représentation à l'Assemblée Générale (par h)	120,00 €	

ASSURANCES

		A la charge du propriétaire**
GLI (Garantie des Loyers Impayés)		2,50%
Majoration pour gestion assurance loyers impayés		1,00%
Majoration pour paiement mensuel d'acomptes		1,00%
PNO <small>Propriétaire Non Occupant</small> (Cotisation annuelle)	Appartement	57,00 €
	Maison individuelle	252,00 €
	Bureau / Commerce inférieur à 200 m ²	92,00 €
	Bureau / Commerce de 200 m ² à 600 m ²	202,00 €
Majoration pour gestion assurance PNO		1,00%
Frais de gestion sinistre d'assurance		84 € / Heure

** % calculé sur les encaissements, montants TTC

CONTENTIEUX

Frais de mise en demeure sommes impayées du locataire A la charge du propriétaire (TTC)	15,00 €
Vacations horaires pour gestion de dossier contentieux A la charge du propriétaire (TTC)	84 € / Heure

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds, en dehors de nos honoraires.